

L'Agence de l'Energie et du Climat du Pays de Brest recherche :

Un(e) Conseiller-ère technique – Conseil en énergie partagé (CEP)

En contrat à durée indéterminée – CDI

Employeur ENER'GENCE, Agence Locale Energie-Climat du Pays de Brest
3, rue Keravel
BP 21 014
29 210 BREST Cedex 1

ENER'GENCE, l'Agence locale de l'Energie et du Climat du **Pays de Brest**, recrute un(e) un conseiller(e) énergie auprès des collectivités.

Ener'gence est une association de loi 1901, créée en 1998 qui intervient sur l'ensemble du Pays de Brest. Elle assure des missions de pré-diagnostic, conseil, animation et accompagnement en direction du grand public, des collectivités locales et structures associées, des institutionnels et des professionnels dans les domaines de la maîtrise des énergies, du développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre des politiques territoriales de l'énergie.

L'agence s'inscrit dans le réseau national des Agences Locales de l'Energie, fédérées dans le réseau FLAME. Elle est soutenue par les collectivités locales, l'ADEME, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et ses membres fondateurs.

L'Agence est composée d'une équipe de 29 salariés.

Le dispositif de Conseil en énergie partagé (CEP) consiste en la mutualisation d'une compétence et d'une expertise énergie entre plusieurs collectivités n'ayant pas la taille suffisante pour salarier un technicien spécialisé.

Le/la Conseiller/conseillère en énergie partagé(e) accompagne ainsi la collectivité (élus et services) dans la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine en vue de réduire consommations et dépenses énergétiques et ainsi de limiter son empreinte carbone. Ce travail nécessite obligatoirement en amont l'établissement d'un état des lieux et d'un suivi dans le temps des consommations et dépenses énergétiques. Cette première phase se concrétise ensuite par des préconisations allant de travaux légers à des projets plus importants et complexes (réhabilitation globale de bâtiment, exploitation et maintenance des installations de chaufferie, etc.). Sur l'ensemble de ces actions, le conseiller CEP accompagne la collectivité dans ses réflexions, et notamment dans ses besoins de prestataires extérieurs (aide à la rédaction de cahier des charges, à l'analyse des offres et des préconisations, évaluation a posteriori des économies générées, etc.).

C'est aussi l'occasion de mutualiser des moyens, partager des réflexions, engager des actions collectives entre plusieurs collectivités et mettre en avant les bonnes pratiques. Il s'agit ainsi bien d'une véritable animation d'un réseau local de collectivités engagées dans la logique de la transition énergétique.

Description du poste

En renfort de l'équipe en place et afin de répondre à la demande vis-à-vis des programmes évoqués ci-dessus, le(a) conseiller(e) aura pour principales missions l'information, le conseil et l'accompagnement des collectivités :

- ▶ Mise en œuvre et suivi du Conseil en énergie partagé auprès de collectivités adhérentes :
 - Établissement de bilans annuels de consommations et dépenses d'énergie ;
 - Aide à la décision dans la définition de la stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine de la collectivité ;
 - Préconisation de solutions énergétiques adaptées dans une logique de neutralité vis-à-vis des fournisseurs d'énergie et de matériel ;
 - Rendu des bilans auprès des élus et des services de la collectivité ;
 - Rédaction d'avis techniques, de cahiers des charges et suivi des projets, accompagnement des maîtres d'ouvrage et des bureaux d'études ;
- ▶ Participation au développement du dispositif CEP auprès de nouvelles collectivités ;
- ▶ Animation de groupes de travail, de réflexions partagées et d'actions collectives ;
- ▶ Valorisation des expériences et des travaux (présentation orale, communication...);
- ▶ Veille (et éventuellement application) technique et réglementaire ;
- ▶ Participation aux programmes mis en place par l'agence locale, notamment les actions collectives (visites sites, rencontres techniques, formation des agents des collectivités, ...);
- ▶ Participer aux programmes et aux tâches générales de l'association.

Positionnement du poste

Le(a) conseiller(e) sera placé(e) sous l'autorité de la Directrice, et sous la responsabilité du coordinateur des programmes cités. Il/elle travaillera en lien étroit avec les Conseillers en énergie partagés déjà en poste.

Profil

- ▶ Formation de niveau Bac+2 (DUT, BTS thermique, énergétique...) minimum et une expérience dans le domaine de l'énergie serait appréciée ;
- ▶ Connaissance approfondie :
 - De la thermique, de l'énergétique du bâtiment et des outils associés, des techniques de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables (notamment le bois-énergie), des acteurs de ces filières, du contexte énergétique et environnemental actuel et de la tarification énergétique ;
 - Des collectivités locales et de leur fonctionnement ;

- ▶ Maîtrise recommandée de différents logiciels de simulation thermique dynamique et de calculs thermiques réglementaires ;
- ▶ Rigueur, organisation, esprit d'analyse et de synthèse ;
- ▶ Capacités rédactionnelle, d'organisation, de planification d'action, de respect des engagements ;
- ▶ Sens de la pédagogie par l'exemple et de l'évaluation ;
- ▶ Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale ;
- ▶ Sens du dialogue, du travail en équipe et de l'intérêt général ;
- ▶ Très bonne maîtrise de l'outil informatique et des technologies de communication ;
- ▶ Motivations personnelles pour les économies d'énergie, les énergies renouvelables et plus largement la transition écologique ;
- ▶ Permis B.

Conditions d'emploi

- ▶ Poste basé à Brest (Finistère), déplacements réguliers sur le Pays de Brest
- ▶ Date d'embauche : dès que possible
- ▶ Poste à temps complet (35 H)
- ▶ Travail occasionnel le soir et le week-end selon le programme d'animation de l'agence
- ▶ Type de contrat : CDI
- ▶ Salaire selon expérience et profil

Candidature

Envoyer lettre de motivation et curriculum vitae (**avant le 08/03/2021**) à :

ENER'GENCE
3, rue Keravel
BP 21014
29210 BREST Cedex 1
02 98 33 80 96
Ou à vincent.manach@energence.net

Les entretiens sont prévus la semaine du 15 mars 2021.